



DÉLIBÉRATION N°2018-04-20-14.1
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 20 avril 2018

**POINT 14.1 : ÉLECTION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CPCA)**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 ;
- VU** les candidatures reçues ;

ÉLIT au premier tour, **M. Nolwenn BEDOUT** et **M. Carl CHOQUET** représentants des étudiants à la Commission Permanente du Conseil d'Administration.

Nombre de présents ou de représentés : 33 ;
Abstention : 0 ;
33 : voix pour M. Nolwenn BEDOUT
33 : voix pour M. Carl CHOQUET

À Nantes, le 20 avril 2018
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX